

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

une demande de crédit d'investissement de frs 344'000.- pour le renouvellement du réseau électrique basse tension aux rues de la Faïencerie, Elie Bertrand, Acacias et de Félice

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

En automne 2009, le service travaux et environnement communiquait, lors des séances de la Commission des Infrastructures Souterraines Yverdonnoises (CISY), sa planification de réfection de surfaces pour les cinq ans à venir. Le service des énergies était invité à coordonner ses renouvellements de réseaux avec ces projets, sachant que selon l'importance des interventions de la section électrique, un délai est nécessaire pour un tassement du sol avant la pose du tapis ECF (Enrobé Coulé à Froid). En juillet 2010, ledit service renouvellera la surface des Rues Faïencerie, Elie-Bertrand, Acacias et de Félice. Il s'agit donc de profiter de l'opportunité pour rénover le réseau électrique basse tension (BT), seul concerné par un renouvellement dans les 10 ans.

Données sur l'état du réseau électrique dans ces périmètres.

Le réseau électrique BT de ce quartier date en grande partie des années 1960. Le dernier en date s'est produit en juillet 2009, le dimanche du passage du Tour de France. Pour mémoire la durée de vie des câbles selon l'AES est de 35 ans.

Il n'y a pas d'urgence, pour les 10 ans à venir, à rénover les réseaux eau et gaz.

Descriptif du projet SEY

Deux types de travaux sont envisagés pour le secteur concerné, sachant que sur les quatre rues, ce ne sont pas moins de 25 bâtiments, occupés par 230 ménages qui sont concernés.

Travaux sur le réseau électrique BT

L'alimentation électrique part de la station Valentin. Deux armoires existantes et deux nouvelles alimenteront en étoile les bâtiments. Les câbles du réseau primaire (station → armoire) seront systématiquement changés et leurs sections renforcées.

Un bouclage est réalisé : chaque armoire est alimentée par deux câbles différents, ce qui permet une réalimentation rapide en cas de dérangement.

Le réseau électrique secondaire (armoire → bâtiment) sera aussi changé systématiquement. Une exception sera faite pour un bâtiment dont le câble a été changé il y a 2 ans.

Ce sont en tout 850 m de réseau BT primaire et 1'200 m de réseau BT secondaire qui vont être ainsi renouvelés.

Remarque : le réseau d'éclairage public est en bon état et aucune modification n'est envisagée.

Réseau fibre optique

Une communication adressée récemment à votre Conseil (CO10.01) indiquait la volonté de la Municipalité d'accompagner tout nouveau projet ou rénovation du réseau électrique d'un projet d'équipement de l'infrastructure fibre optique (FO). Les coûts marginaux pour la construction de l'infrastructure FO sont précisés dans cette demande. Il s'agit donc ici de profiter des travaux de réfection de la chaussée pour procéder à la pose de microtubes permettant le passage des fibres.

Des chambres supplémentaires sont construites à proximité des quatre armoires pour la distribution des microtubes jusqu'aux bâtiments.

Calendrier serré

Dès l'annonce en automne 2009 par STE de sa planification de la pose des ECF, le service des énergies a travaillé sur la rénovation de ses propres réseaux dans les rues concernées. Les réflexions se sont enrichies vers la fin de l'année par les projets concernant le développement de la FO et des synergies possibles avec les travaux pour les autres réseaux.

In fine, nous débouchons sur un calendrier certes serré, mais réalisable:

- Rapport en Municipalité : 17 février 2010 ;
- communication au Conseil communal : le 4 mars 2010 ;
- projet de préavis : 3 mars 2010 ;
- séance du Conseil communal : 22 avril 2010 ;
- début des travaux SEY : mi-avril 2010 ;
- début des travaux STE : dès fin juin 2010.

Coût et financement

Devis des travaux		
génie civil pour le réseau électrique BT	frs	105'000.-
réseau électrique BT	frs	130'000.-
génie civil pour l'infrastructure FO	frs	90'000.-
infrastructure FO	frs	19'000.-
total	frs	344'000.-

Cela représente un investissement d'environ frs 1'500.- par ménage, dont environ frs 475.- pour l'infrastructure FO.

A titre d'information, sans synergie avec la réfection du réseau BT, les frais de GC pour la création de l'infrastructure FO s'élèveraient à environ frs 200'000.- en plus des frs 19'000.- d'infrastructure FO.

Amortissement et charge annuelle

La dépense des travaux sera amortie de la façon suivante : frs 344'000.- par prélèvement sur le fonds de renouvellement électricité.

Les frais d'entretien annuel, soit 2%, s'élèveront à frs 6'880.-.

Remarque : proposition est faite de financer toute l'infrastructure, y compris l'infrastructure FO, avec le fonds de renouvellement du réseau électrique. Lorsque la stratégie FO communale sera définie, ces valeurs de réseau pourront être transférées du réseau électrique au réseau FO.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de sa Commission, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1: La Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux de réfection du réseau BT des rues Faiencerie, Elie Bertrand, Acacias et de Félice, ainsi qu'à les accompagner de la pose des microtubes destinés au passage de la fibre optique ;

Article 2: Un crédit d'investissement de frs 344'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 3: La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte n° 4208 «Réfection BT» et amortie par prélèvement sur le fonds de renouvellement du réseau électrique.

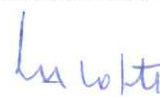
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

La secrétaire



S. Lacoste

Annexe : schema

Délégué de la Municipalité : Monsieur C. Pillonel

Rues Faïencerie, Elie-Bertrand, Acacias, de Félice :
renouvellement du réseau électrique BT en coordination avec la réfection de surface de STE

